

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE PRÉSIDENT

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2023

CHRISTIAN DEMUYNCK

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 4 avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par Monsieur Christian DEMUYNCK, Président, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Mme PONZIO-REFATTI, Vice-Présidente du CCAS.

Nombre de membres composant  
Le Conseil d'Administration : 13

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme PONZIO-REFATTI, Mme YILMAZ, Mme PONCHARD,  
M. FREMIN, Mme BIENTZ, Mme LOEFFEL, Mme TESTE

**ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

M. DEMUYNCK donne pouvoir à Mme PONZIO-REFATTI  
Mme DIAS donne pouvoir à Mme YILMAZ  
Mme BRECHU donne pouvoir à Mme PONCHARD  
M. CHRETIEN donne pouvoir à Mme LOEFFEL

**ÉTAIENT ABSENTES EXCUSÉES :**

Mme COSTA  
Mme COMBES

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme CHATIGNON

**N° 2023.04.06 - Compte de gestion de l'exercice 2022 - Budget principal**

Sur Présentation de Mme PONZIO-REFATTI, Vice-Présidente,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022, le détail des dépenses effectuées, le détail des bordereaux de mandats émis ainsi que celui des bordereaux de titres de recettes,

Après s'être fait présenter le compte de gestion de l'exercice 2022 du budget principal dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers, de l'état de l'actif, de l'état du passif,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations qui lui sont prescrites de passer dans ses écritures,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
A L'UNANIMITÉ,**

- **ARTICLE UNIQUE : ADOPTE** le compte de gestion du budget principal du Receveur de l'exercice 2022 arrêté en recettes et dépenses aux sommes de :

Résultat de clôture en fonctionnement :	27 059.31 €
Résultat de clôture en investissement :	13 646.81 €
Solde d'exécution :	40 706.12 €

**Christian DEMUYNCK**  
Maire  
Président du CCAS

**Brigitte CHATIGNON**  
Secrétaire

